



Confidences de mademoiselle Noémi Mossé à son père. (Page 142.)

mariage si imprévu avait bien eu lieu pour mettre son honneur à couvert.

Par des calculs de temps et de lieu qu'il est inutile de faire connaître en détail, on en était arrivé à établir très-positivement que la fille à qui elle avait donné le nom de son mari n'avait aucun droit de le porter.

— La suite au prochain numéro. —

LES PURITAINS DE PARIS

PAR

PAUL BOCAGE

(Suite.)

De façon que l'opposition que j'ai reçue était légalement faite; outre que je refuse de vous donner l'argent que je vous ai promis, j'ai l'honneur de vous demander, monsieur le duc, l'explication de cet étrange événement.

— En vérité, mon cher baron, bégaya M. de Mauves, je suis encore plus embarrassé que vous de trouver le mot de cette aventure. J'ai assisté moi-même à l'ensevelissement de la duchesse, en présence du commissaire des morts et de ses quatre acolytes... J'ai vu de mes yeux son cercueil déposé dans le corbillard. Je l'ai vu descendre dans le caveau, j'ai entendu la porte se refermer sur elle. Maintenant, comment est-elle vivante? C'est un mystère, je vous le répète, que je suis aussi embarrassé que vous d'expliquer.

— Cependant, monsieur le duc, reprit avec sévérité le baron, si cette aventure vient à s'ébruiter, étant déjà connue de douze personnes, sans parler de l'huissier; si, dis-je, cet événement devenait public et qu'un juge vous interrogeât, que lui répondriez-vous quand il

vous demanderait comment votre femme, que vous avez vu enterrer, est vivante, et comment votre femme, étant vivante, n'est pas retournée au domicile conjugal?

— Je vous jure, mon cher baron, que je ne saurais que dire, — répondit le duc, qui tremblait de tous ses membres. J'étais si peu préparé à ce qui arrive, que j'en ai la tête un peu troublée.

— Le juge vous demanderait, continua le banquier, si vous avez quelque reproche à vous faire dans votre conduite envers votre femme.

— Je n'ai jamais été amoureux de la duchesse, dit vivement le duc, vous le savez, mon cher, mais je l'ai aimée comme un enfant, et je me suis conduit avec elle comme un père : elle était ma quatrième fille.

Le baron fronça énergiquement le sourcil en entendant cette horrible imposture.

— Enfin, dit-il, que répondriez-vous au juge s'il vous accusait d'avoir enterré votre femme vivante?

— C'est atroce, s'écria le duc, dont les dents claquèrent comme des castagnettes, et dont le visage prit cette teinte cadavéreuse que Timoléon, la veille, avait appelée une figure de déterré.

— Voilà cependant quelles peuvent être les conséquences de la disparition et de la réapparition de la duchesse, monsieur le duc, et si je vous en parle, c'est afin que, mieux préparé, vous ne soyez pas surpris du dénouement de cet événement sinistre.

— De quel dénouement voulez-vous parler, mon cher baron? s'écria le duc de Mauves.

— Du dénouement naturel! répondit froidement le baron. Je suppose (remarquez que ce n'est qu'une hypothèse tout à fait gratuite), je suppose donc que la duchesse vous accuse (à tort sans doute) de l'avoir si profondément endormie, qu'elle a pu passer pour morte, et de l'avoir enterrée vivante.

— C'est atroce! répéta sourdement M. de Mauves.

— En effet, c'est atroce! dit le baron Mossé,

en faisant un mouvement de dégoût. Eh bien, vous voyez déjà le lieu où va se préparer le dénouement; c'est la cour d'assises.

— La cour d'assises! hurla le duc.

— Sans doute! dit d'un ton glacial le banquier. Mais que vous importe? puisque c'est une supposition, le dénouement est également hypothétique! J'appelle donc votre attention sur les explications que vous pouvez être appelé à donner. Quant à moi, continua le baron Mossé, sceptique comme le don Juan de Molière, si vous voulez me jurer que vous êtes tout à fait étranger à cet événement, je vous réponds de ma discrétion.

— Je le jure, dit solennellement le duc de Mauves, moins vertueux, comme on le voit, que le mendiant de don Juan.

Le baron ferma les yeux pour ne pas voir cet assassin se parjurer.

— C'est bien, dit le baron après un moment, je vous réponds en même temps de la discrétion de l'huissier, mais là se borne mon pouvoir. C'est à vous, maintenant, à décider ce que vous avez à faire.

— L'huissier ne peut-il me mettre sur les traces de la duchesse? demanda vivement le duc; avec quelques mots, tout s'éclaircirait.

— Peut-être, répondit le banquier, tout pourrait-il s'éclaircir en effet. Malheureusement, la duchesse n'a pas donné son adresse.

— Que faire alors, mon cher baron?

— C'est un conseil que vous me demandez? dit froidement le banquier.

— Oui, mon cher baron.

— Eh bien, répondit le baron, si vous n'avez rien à vous reprocher, vous n'avez qu'à attendre tranquillement les événements.

— C'est ce que je vais faire.

— Vous comprenez que le conseil que je vous donne n'est bon à suivre que dans le cas où vous n'êtes pas coupable, comme je le pense.

— Mais, si par hasard, bégaya le duc de Mauves... ce n'est toujours... qu'une supposition, quel conseil me donneriez-vous, mon cher baron, dans le cas où je serais coupable?